

1907-2007 : célébrez « Cent ans d'hélicoptère » avec Le Château Bellevue 2004 *La Réserve du Centenaire de l'Hélicoptère*

A tous les amis de l'hélicoptère,

- En 1861, un français, **Gustave de Ponton d'Amécourt**, dépose à Londres le brevet d'un « appareil aérostatique » qu'il avait, le premier, baptisé « **hélicoptère** » (l'hélice qui sert d'aile).
- Entre 1861 et 1863, à Trilport, en Seine et Marne, il construit un certain nombre de maquettes à élastique, puis à ressort d'horlogerie et enfin à vapeur. Ces modèles sont immortalisés par son ami Nadar, le photographe. Dans son roman « **Robur le conquérant** » **Jules Verne**, qui soutient les travaux de Gustave, fera dire à son héros « je ferai mieux que Ponton d'Amécourt » ! L'appareil de Robur s'inspire de la maquette de Gustave d'Amécourt. En effet, sur chaque mât du navire, figurent deux hélices contrarotatives. Le modèle à vapeur exposé au musée du Bourget, est le plus vieux modèle d'hélicoptère motorisé connu au monde...
- En 1863, Gustave d'Amécourt édite une brochure sous le titre «**la conquête de l'air par l'hélice**». A la fin de ce recueil, il prédit qu'un jour, les moteurs seront assez puissants pour que l'appareil puisse s'élever dans l'air et accueillir un homme à bord... « Il lui suffira, pour se diriger, de disposer une masse au bout d'un bâton et de la diriger dans la direction qu'il souhaite suivre. » Le principe est bien décrit !
- Les essais de **1907** donnent raison à Gustave d'Amécourt : ce sont les premiers décollages d'hélicoptères avec un homme à bord.
- En 2007, certains descendants de Gustave d'Amécourt sont viticulteurs dans le bordelais. Après une rencontre avec les membres de la toute récente UFH (Union Française de l'Hélicoptère), ils décident, ensemble, de concevoir « **La Réserve du Centenaire de l'Hélicoptère** ». Un Bordeaux pour accompagner les festivités organisées en 2007 autour du centenaire du premier vol « habité » en hélicoptère.
- Ils choisissent pour ce faire le **Château Bellevue AOC Bordeaux 2004**, une valeur sûre à la hauteur de l'évènement, prêt à consommer - avec modération !
Sur l'étiquette figure l'hélicoptère à vapeur de 1863, sur la contre étiquette, un petit rappel historique.
 - o Le Château Bellevue 2004 a obtenu une médaille d'Argent au Concours de Bordeaux,
 - o il fut sélectionné dans la Revue des Vins de France de juin 2005 (*Nous avons aimé le "Château Bellevue" 2004 avec son nez floral et fruité, sa bouche suave, ce bordeaux élégant sera vite prêt à déguster*)
 - o il a obtenu un « bacchus » décerné par le magazine Belge Vinomagazine.

Pour participer à la souscription organisée par l'UFH et la Famille d'Amécourt, rien de plus simple ! Il suffit de remplir le bon de souscription ci-joint...et de nous le renvoyer avant le 7 novembre 2006 ! Une idée cadeau pour les fêtes de fin d'année !

Vive la « Sainte Hélice » !

Yves d'Amécourt
arrière-arrière-petit fils de Gustave

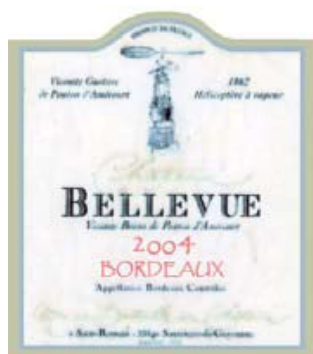
SCEA Famille d'Amécourt
Château Bellevue – St Romain-de-Vignague
33540 Sauveterre de Guyenne
www.famille-damecourt.com
email : ysaacg@aol.com
fax : 00 33 (0) 556 71 83 95



Famille d'Amécourt



1907-2007: cent ans d'hélicoptère



Bon de Commande

Bon de commande « souscription » à compléter et à renvoyer avant le 7 novembre 2006 à « Famille d'Amécourt, La réserve du Centenaire de l'Hélicoptère, 33540 Sauveterre de Guyenne », avec votre chèque libellé à l'ordre de *SCEA Famille d'Amécourt*, qui sera encaissé au plus tôt 10 jours après l'expédition des produits.

Je soussigné
 déclare commander à la SCEA Famille d'Amécourt les marchandises suivantes, franco de port :

Article	Prix TTC	Transport	Total TTC
Commande inférieure à 96 bouteilles Prix 4€90 TTC la bouteille, en carton de 6, + participation aux frais de transport 20€ TTC	4€90 x	+20€ TTC	
Commande comprise entre 96 et 600 bouteilles. Prix 4€90 TTC rendu.	4€90 x	Offert	
Commande de 600 bouteilles (palette complète de 100 cartons de 6). Prix de 4€40 TTC rendu.	600 x 4€40 = 2640€ TTC	Offert	
		Total TTC (dont TVA à 19.6%)	

Conditions de Livraison

- Merci de nous livrer à l'adresse suivante :
.....
- J'ai pris bonne note de la période de livraison : semaine 49 ou 50.
- Je demande à être prévenu du jour de livraison au
 - N° de téléphone suivant
 - N° de fax.....
 - Email.....

Je joins à ma commande un chèque de qui ne sera encaissé que 10 jours après l'expédition des produits.

Signature